

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU LUNDI 3 JUIN 2019

Présents : Pierre-Louis Fillet, Jean-Louis Gontier, Marie-Odile Baudrier, Monique Feugier, Françoise Chatelan, Gilles Chazot, Pierre Hustache,

Excusés : Camille Michel, Emmanuel Drogue

Bâtiments communaux

-Tarif de location de la salle des fêtes pour une journée

Une délibération en date du 16 septembre 2013 a fixé le tarif de location de la salle des fêtes pour les weekend.

Le conseil municipal ne souhaite pas délibérer pour une tarification à la journée ce qui entrainerait entre autres difficultés des problèmes de logistique. La salle pourra très exceptionnellement être louée sur une journée pour des réunions avec l'aval du conseil municipal et sous réserve qu'il n'y ait pas de demande pour un weekend complet sur les mêmes dates.

- Point sur les demandes de subvention sur les travaux en cours et projets

Des dossiers ont été déposés auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de la Drôme et du SDED pour des programmes de travaux qui devraient commencer en juillet.

-Aménagements du bâtiment de la mairie (création d'un atelier communal et amélioration du local d'archives)

-Isolation et amélioration du confort thermique des bâtiments communaux (école, crèche, salle du Fouillet, bâtiment du presbytère)

-Création d'une cabane en bois dans le jardin de village et installation de points lumineux dans le village.

La commune va installer des points lumineux piéton:

- au niveau des escaliers qui descendent de la salle des fêtes vers le jardin,

-au nord de la mairie.

-Point sur les différents programmes de travaux en cours.

-Jardin de village et Grange Marcon:

-La CCRV est intervenue pour des travaux de soclage et de terrassement fin mai, le résultat est très satisfaisant.

-L'entreprise "Sylva Charpente" va intervenir courant juin pour des travaux de charpente au niveau de l'appentis est de la Grange Marcon. Il va aussi falloir ôter les clous et les pointes laissés lors des derniers travaux pour sécuriser le bâtiment.

-L'entreprise "Serrurerie du Royans" va également intervenir pour la réalisation de bancs autour des tilleuls de l'église

-La cabane en bois a été installée le dimanche 2 juin, une date sera fixée pour sa réception.

-Une affiche sera mise en place au niveau du jardin pour rappeler les consignes de sécurité.

-Concernant la grange Marcon, suite à l'appel d'offre pour une équipe de maîtrise d'œuvre, une commission municipale s'est réunie le mardi 28 mai pour étudier les douze candidatures reçues. Quatre équipes ont été retenues pour présenter un projet avec un montage financier, une deuxième commission recevra les candidats le lundi 24 juin.

Toujours dans le cadre de ce programme autour de la grange Marcon, la commune va déposer d'ici le 30 juin, un dossier pour un nouvel appel à projet du département qui permettrait d'avoir des subventions dès la phase d'étude.

-Isolation de la mairie:

Des demandes de devis sont en cours pour les futurs travaux d'isolation des façades de la mairie.

-Projet d'extension du cimetière:

Des demandes de devis sont toujours en cours.

-Réfection de la mosaïque de la mairie:

Tous les échantillons nécessaires à l'étude de la réfection ont pu être prélevés récemment. Mme Juliette Barat souhaite organiser un travail collectif avec les habitants courant août. La mosaïque sera fixée sur panneau lui-même fixé sur la façade. Se pose le problème du lampadaire situé en plein milieu de la mosaïque. Concernant le coût de la réfection, la commune ne paiera que les matériaux.

Urbanisme

-Convention d'occupation d'un terrain communal au profit de M Joël Berthuin

Après avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents la délibération instaurant une convention d'occupation précaire et révocable. La convention sera signée par les deux parties et fixera les conditions d'occupation dudit terrain par M Joël Berthuin sur une durée de trois ans.

-Trottoir Bois Barnier

Ce trottoir est communal et la commune ne renoncera pas à cette propriété publique. Le cadastre considère le trottoir comme communal ce qui constitue un début de commencement de preuve à défaut de tout autre document existant.

La commune doit d'ailleurs se positionner également sur la parcelle de M Gérard Estève et envisage un droit de préemption.

-Local pour commerce Bois Barnier

M Joël Berthuin souhaite à terme rénover le bâtiment avec des logements à l'étage et la création d'un commerce au rez de chaussée. La barrière actuelle empêche l'installation de toute terrasse extérieure. Il y a déjà eu quelques suggestions d'habitants notamment pour l'installation d'une boucherie charcuterie.

Eau Assainissement

-Information pourvoi en cassation de Gérard Glénat, suite à l'expropriation pour le périmètre de protection de la source de Pied Chatelet.

Un arrêté d'utilité publique a été promulgué en 2013/2014.

Il y a ensuite eu un arrêté de cessibilité du Préfet.

C'est cet arrêté sur lequel se pourvoit aujourd'hui en cassation M Gérard Glénat.

La commune ne peut donc pas saisir le juge des expropriations tant qu'une telle procédure est en cours.

-Tarif facturation eau aux entreprises lors de travaux réalisés sur la commune

Après avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents la délibération instaurant un tarif de 4€ le m³ pour les entreprises extérieures à la commune qui utiliseront l'eau pour des travaux.

Questions diverses

-Symboles de la République à l'école

Suite à l'obligation officielle de pavoiser les écoles, la commune va faire une demande de devis pour pouvoir installer les symboles de la république sur l'école maternelle (drapeaux français et européen et écusson de la république).

Ce pavoisement sera mis en place à la prochaine rentrée scolaire.

- Organisation de l'évènement "Echanges de jeunes" de Concordia Rhône Alpes

Les jeunes seront en résidence à La Matrassière durant une dizaine de jours. Ils proposent une soirée le jeudi 4 juillet, sous forme d'un buffet international, chacun apportant une spécialité, avec des jeux et de la musique. La soirée se déroulera sous l'appentis est de la Grange Marcon.

-Animations fêtes du Bleu à Saint-Julien

-Mercredi 24 juillet: randonnée botanique de La Balme de Rencurel au hameau des Clots.

-Jeudi 25 juillet: 16h30 conte musical Pierre et le loup à la salle des fêtes.

17h15 randonnée concert (durée 1'15)

19h00 animation au jardin de village, restauration, buvette, fanfare, marché d'artisans et créateurs...

20h30: concert à l'église (Festival des chapelles Royans Vercors)

-Vendredi 26 juillet: 20h30 Théâtre à la salle des fêtes: "Une histoire commune"

L'association "Cause aux balcons" propose également d'exposer des photos sur le mur est de la grange Marcon.

-Drone et vie privée

Des personnes se sont plaintes l'été dernier du passage et du stationnement d'un drone au-dessus de leurs propriétés et ne voudraient pas que cela se reproduise.

Un article sera inséré dans le Lou Becan à ce sujet.

-Nom pour le jardin de village: étude des propositions

Suite à la consultation pour donner un nom au jardin de village, la majorité des votes s'est portée sur le jardin de Pimpin. Le conseil municipal suit cet avis.

Repas des habitants et Inauguration des travaux réalisés sur la commune le samedi 7 septembre

Des échanges sont en cours pour valider le prestataire qui s'occupera du repas.

Le prix par adulte devrait s'élever à 15€ et celui par enfant à 7€.

L'inauguration des travaux réalisés ces derniers mois sur la commune aura lieu à 11h00.

-Courrier Jean-Maurice Roche

Suite au courrier de M Roche signalant l'effondrement en partie de l'enrochement protégeant la voie communale entre sa maison et le réservoir de la « Source Roche » suite aux fortes pluies, les élus se rendront sur place le mardi 4 juin.

-Rencontre avec la crèche Les Vercoquins

Suite à leur demande de rendez-vous les élus rencontreront les responsables de la crèche le lundi 1er juillet 2019.

-Stage de tennis

Le stage de tennis sera reconduit cet été.

Le filet du terrain a été abîmé, il faudra le changer l'an prochain.

-Vente de bois

L'ONF a informé la commune que la coupe de bois n'a pas été vendue, le prix proposé par les acheteurs étant très bas, elle sera remise en vente à l'automne.

-Association Caméra en campagne

L'association demande à pouvoir utiliser le véhicule communal pour récupérer du matériel de décoration à Rencurel.

-Entretien des chemins par l'ACCA

Pierre-Louis Fillet va se mettre en contact avec M Jean-Pierre Faure pour voir sur quel secteur l'association peut intervenir.

Fin du conseil à 23h00